

Conseil municipal du mercredi 10 juin 2021

Par suite d'une convocation en date du 3 juin 2021, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à huis clos à la salle de convivialité le 10 juin 2021 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Sandrine BARBIER, Nolwen BEVAN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absent excusé : Serge LEHERICEY,

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance,
- Point sur les travaux,
- Devis restauration de l'église (couverture et menuiseries),
- Devis agrandissement du cimetière et demande de subvention à la CMB,
- Devis toilettes publiques et demande de subvention à la CMB,
- Pacte de gouvernance CMB,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes rendus des réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Evelyne LEPERCHOIS est désignée pour remplir cette fonction.

Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance

Le conseil municipal approuve et signe le compte rendu de la dernière réunion.

Point sur les travaux

La remise à la côte des tampons d'assainissement route de Cérences va être faite prochainement. L'entreprise Bernasconi est intervenue chez un particulier suite à une réclamation. Le problème est réglé.

Devis restauration de l'église (couverture et menuiseries),

Le conseil Municipal prend connaissance des demandes de devis qui ont été faites pour la restauration de la couverture de l'église et le remplacement de menuiseries :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Robine d'Ouille pour la partie couverture d'un montant de 16 920,40 € H.T. et de retenir le devis de l'entreprise Leroux de Roncey pour la partie menuiseries d'un montant de 6 671,00 € H.T.

Devis agrandissement du cimetière et demande de subvention à la CMB.

M. le Maire présente les devis pour la clôture de l'extension du cimetière. Un devis complémentaire va être demandé pour faire un parement en pierre, installer d'un 2^{ème} portail et poser un sol en nid d'abeilles. Un devis va être demandé pour la plantation d'une nouvelle haie entre les deux cimetières et du talus. Une fois le coût total des travaux connu, une demande de subvention après de la CMB sera demandée.

Devis toilettes publiques.

Un deuxième devis de maçonnerie va être demandé afin de pouvoir comparer.

Avis sur le pacte de gouvernance avec Coutances mer et bocage.

Commune de SAUSSEY

La Communauté de communes a souhaité élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et la CMB. Ce pacte de gouvernance permet de définir des modalités de travail entre les communes et la CMB par le biais de convention de gestion. Les domaines d'intervention sont les suivants : entretien de la voirie communautaire et chemins de randonnée carrossables, bâtiments communautaires, entretien des stades et des espaces verts, mutualisations (moyens humains et matériels). La CMB apporte aux communes qui le souhaite un accompagnement pour l'émergence et le suivi de leurs projets. Cette ingénierie concerne plusieurs domaines d'intervention (assainissement, rénovation thermique des bâtiments,...). Ce pacte aborde également le sujet des subventions aux associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dit que le pacte de gouvernance proposé manque de clarté et de chiffrage précis concernant le versement de la dotation à la commune pour la réalisation des travaux d'entretien de voirie.

Dossiers d'urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une déclaration préalable et d'un permis de construire déposés en mairie.

Questions diverses

Il est demandé que les véhicules et autres moyens de locomotion qui stationnent de façon continue soient retirés du parking de la salle des associations.

M. le Maire fait part de la demande de M. le Maire de Courcy pour un fonctionnement mutualisé de la cantine, la commune de Courcy préparerait les repas et ils seraient distribués ensuite à la cantine de Saussey. Le conseil municipal n'est pas favorable à cette proposition.

Le Maire,